

CONTRIBUTION DU RESEAU RAINBOW ROSE POUR LE MANIFESTE 2009 DU PSE CONSULTATION DES MILITANTS DU PSE

Rainbow Rose, en tant que réseau LGBT du Parti socialiste européen (PSE), a été admis comme organisation observatrice et membre du PSE, lors du 7e Congrès du Parti, organisé à Porto en décembre 2006. Rainbow Rose se compose des groupes socialistes et sociaux-démocrates LGBT travaillant aux côtés ou au sein des partis membres du PSE, qu'ils le soient à part entière ou à titre d'associés.

Le but de Rainbow Rose, vu que le fait de promouvoir l'égalité et la diversité a toujours été au coeur du mouvement socialiste européen, est d'agir sur les politiques nationales et européennes, en faisant du combat contre l'homophobie et la transphobie des thèmes clés pour le PSE, le Groupe socialiste au Parlement européen, ainsi que pour leurs partis nationaux. Rainbow Rose est conscient que, dans tous les Etats membres de l'UE, les plus grands progrès sur la voie de l'égalité des personnes LGBT ont été acquis grâce à des majorités politiques de gauche, dirigées par des socialistes.

Rainbow Rose constate que l'un des cinq engagements du Manifeste du PSE pour les élections au Parlement européen de 2004, "Devenir plus forts ensemble », était de promouvoir l'Europe comme de démocratie et d'égalité. Fondé sur « notre vision d'une Union européenne basée sur la démocratie, l'égalité, le respect des droits de l'homme, la diversité et l'Etat de droit », cet engagement incluait l'opposition à « toute forme de discrimination, y compris celle basée sur la race, la religion, la croyance, le genre, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle ».

Etant donné que l'égalité requiert des principes forts et des actions déterminées, et conformément à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui indique qu'« est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle », Rainbow Rose est convaincu que :

1 - Le Groupe socialiste au Parlement européen doit être aux premiers rangs, comme il l'a fait dans les législatures présente et passées, pour évaluer la mise en oeuvre des directives européennes par les Etats membres et les pays candidats, ainsi que leur respect des engagements pris par les traités européens. Le PSE, le Groupe socialiste au Parlement européen et les partis membres du PSE doivent également faire de leur mieux pour convaincre la Commission européenne d'engager des procédures à l'encontre des Etats membres qui violeraient ces engagements. Ce sujet restera de la plus haute importance, étant donné la prolifération des discours haineux visant les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres dans un grand nombre de pays européens, ainsi que le Parlement européen l'a dénoncé dans ses résolutions du 18 janvier 2006 sur l'homophobie en Europe, du 15 juin 2006 sur l'augmentation des violences racistes et homophobes en Europe et du 26 avril 2007 sur l'homophobie en Europe.

2 - Le PSE, le Groupe socialiste au Parlement européen et les partis membres du PSE doivent renouveler leurs efforts pour réussir à compléter le « paquet » législatif anti-discrimination fondé sur l'article 13 du traité instituant la Communauté européenne, et demander à la Commission de proposer une nouvelle directive interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans tous les secteurs. Rainbow Rose constate que la déclaration du Groupe PSE à l'issue de la conférence sur l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, organisée les 4 et 5 juillet 2007, inclut un appel à « l'introduction d'une nouvelle législation horizontale basée sur l'article 13 du traité instituant la Communauté européenne pour permettre une égalité véritable dans tous les domaines de la vie, y compris la protection contre les discriminations croisées ». De plus, la même déclaration mentionne la nécessité de garantir que toutes les personnes, corps et institutions fournissant des services dans les secteurs privé comme public, promeuvent l'égalité et le respect des droits fondamentaux sans exception, même au nom de la liberté de conscience ou d'autres motifs”.

3 - Le Groupe socialiste au Parlement européen doit s'assurer que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, créée à Vienne, inclue explicitement dans son programme de travail l'observation des législations et des pratiques homophobes, transphobes et discriminatoires dans les Etats membres et les pays candidats, et développe des études comparatives des cadres législatifs les plus avancés au sein des Etats membres.

4 - Le Groupe socialiste au Parlement européen doit réitérer son invitation à tous les Etats membres, endossée par le Parlement européen dans sa résolution du 26 avril 2007, leur enjoignant de proposer des législations qui permettent de surmonter les discriminations vécues par les couples de même sexe et les familles LGBT, son invitation à la Commission de faire des propositions pour garantir que le principe de reconnaissance mutuelle soit appliqué dans ce champ également, de manière à assurer la liberté de circulation pour toutes les personnes au sein de l'UE, sans discrimination.

5 - Le PSE, le Groupe socialiste au Parlement européen et les partis membres du PSE doivent continuer à demander une décriminalisation mondiale de l'homosexualité et du changement de genre. Ils doivent être des acteurs de la réflexion sur la façon d'intégrer la promotion des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux des personnes LGBT, dans la politique étrangère européenne comme nationale.

Rainbow Rose considérera de son devoir de fournir aux membres du Groupe socialiste au Parlement européen toutes les informations pertinentes sur les questions LGBT en Europe durant la législature 2009-2014. Grâce à son réseau, Rainbow Rose sera également disponible pour organiser des contacts, quand et où ils seront nécessaires, entre les socialistes européens et les militants LGBT.

Les Parlementaires européens qui soutiennent notre initiative :

Kader ARIF (PS, France)
Emine BOZKURT (PvdA, Netherlands, au nom des 7 membres de la délégation PSE des Pays-Bas)
Carlos CARNERO (PSOE, Spain)
Paulo CASACA (PS, Portugal)
Marie-Arlette CARLOTTI (PS, France)
Michael CASHMAN (Labour, UK)
Francoise CASTEX (PS, France)
Ole CHRISTENSEN (SD, Denmark)
Harlem DESIR, vice-president of the PES Group in the European Parliament (PS, France)
Edite ESTRELA (PS, Portugal)
Iratxe GARCIA PEREZ (PSOE, Spain)
Ana GOMES (PS, Portugal)
Genowefa GRABOWSKA (SDPL, Poland)
Lissy GRÖNER (SPD, Germany)
Catherine GUY-QUINT (PS, France)
Adeline HAZAN (PS, France)
Pia Elda LOCATELLI, (SDI, Italy)
Teresa RIERA MADURELL (PSOE, Spain)
Josef PINIOR (SDPL, Poland)
Martine ROURE, vice-president of the European Parliament (PS, France)
Pierre SCHAPIRA (PS, France)
Marek SIWIEC (SLD, Poland)
Britta THOMSEN (SD, Denmark)
Catherine TRAUTMANN (PS, France)
Elena VALENCIANO (PSOE, Spain)
Anne VAN LANCKER (SPA, Belgium)
Luís YANEZ-BARNUEVO (PSOE, Spain)